



## Résolution du CRAIE sur la situation en Ethiopie

**Le Comité Régional Africain de l'Internationale de l'Éducation (CRAIE), qui s'est réuni en ligne les 23, 24 et 25 février 2021 :**

**Notant que :**

1. L'Éthiopie est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, après le Nigeria, et héberge le Siège de l'Union Africaine et d'autres institutions internationales ;
2. Le Premier Ministre Ethiopien, Son Excellence le Dr Abiy Ahimed Ali, qui a accédé au pouvoir, à la suite des réformes politiques adoptées en 2018, a reçu le prix Nobel de la paix en 2019, en raison de son initiative visant à promouvoir la paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée, toutes deux en situation de "ni paix ni guerre" depuis plus deux décennies ;
3. Depuis novembre 2020, la Région du Tigré est devenue le centre d'un violent conflit impliquant l'Armée Fédérale Ethiopienne et les forces du Front Populaire de Libération du Tigré (TPLF) ;
4. L'information selon laquelle le conflit frontalier entre l'Éthiopie et le Soudan a refait surface, alors que l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte sont toujours en train de mener des négociations longtemps entamées, sur l'utilisation des eaux du Nil (appelé Abay en Éthiopie) ;
5. Dans tout conflit, les plus vulnérables sont les enfants et les femmes, et que les écoles doivent être sécurisées, comme le prévoit le droit humanitaire international ;

**Préoccupé du fait que :**

6. Les violents conflits entraînent toujours des pertes en vies humaines ou le déplacement d'enseignants, du personnel d'appui à l'éducation et des élèves ;
7. Les combats entre les forces du Front Populaire de Libération du Tigré (TPLF) et le Gouvernement Fédéral ont des répercussions sévères sur les enseignants, le personnel d'appui à l'éducation, les élèves, leurs familles, aussi bien que sur l'ensemble du système éducatif de la région, du fait que les écoles restent fermées, en raison du conflit ;
8. Au moins deux millions de personnes ont été déplacées par le conflit, et plus de 60.000 personnes ont traversé la frontière pour se réfugier au Soudan, en raison du conflit armé ;
9. Conjuguée avec l'impact de la pandémie de la COVID-19, la guerre du Tigré a rendu la situation des enseignants, du personnel d'appui à l'éducation et des élèves de la région plus précaire ;

**Considérant :**

10. Le rapport du Gouvernement Ethiopien selon lequel l'opération au Tigré était une "opération de maintien de l'ordre" mais que la situation n'est pas revenue à la normale ;
11. La lettre de l'affilié de l'IE en Ethiopie, l'Association des Enseignant.e.s. s d'Ethiopie (ETA) aux médias en date du 17 novembre 2020, sur la situation au Tigré, condamnant les mesures excessives prises par les forces du Front Populaire de Libération di Tigre (TPLF) contre les forces de défense Ethiopiennes, tout en demandant aux forces gouvernementales d'assurer la protection des citoyens pacifiques et les institutions civiles, au cours de ses opérations de maintien d'ordre public ;
12. La lettre de ETA envoyée aux autorités compétentes le 21 janvier 2021, exprimant de sérieuses inquiétudes quant à la paix dans le pays et demandant le paiement des salaires des enseignants et du personnel d'appui à l'éducation au Tigré ;

**Le CRAIE, par conséquent :**

13. Réaffirme sa solidarité avec l'Association des Enseignant.e.s. s d'Ethiopie et ses membres au Tigré et dans l'ensemble du pays, dans leur quête de paix, de sécurité et de sûreté.
14. Appelle le Gouvernement Ethiopien à prendre des mesures urgentes impliquant les parties prenantes, pour instaurer la paix et la sécurité dans le pays ainsi que pour créer des conditions favorables au Tigré, afin de permettre aux écoles de rouvrir et ainsi permettre aux enseignants de vaquer à leurs occupations. L'éducation a le mérite de prévenir les conflits, de favoriser la guérison, et de promouvoir la paix et la tolérance ;
15. Demande au Gouvernement Ethiopien de travailler en étroite collaboration avec ETA, notre organisation affiliée dans le pays, afin de suivre l'évolution de la situation et aider les enseignants à jouer leur rôle, en toute quiétude ;
16. Félicite les Gouvernements Africains, notamment l'Union Africaine d'avoir accordé une attention particulière aux tensions frontalières de l'Éthiopie et d'avoir soutenu les négociations entre les trois pays, en ce qui concerne l'utilisation des eaux du Nil, sur la base de principes internationaux ; et,
17. Encourage la Communauté Internationale à suivre de près la situation en Éthiopie et à fournir une aide humanitaire aux victimes de la guerre au Tigré.